

**ACTION SYNDICALE /** Une délégation d'agriculteurs FDSEA et JA s'est rendue vendredi 7 novembre au restaurant des administrations de l'Etat à Lyon. Objet de cette visite surprise : contrôler la part de produits français qui entrent dans la composition des repas.

## Visite surprise au restaurant inter-administrations à Lyon

**D**ans la lignée de la mobilisation nationale du 5 novembre (voir notre édition du 7 novembre), les agriculteurs continuent de réclamer du « *bons sens* » aux Pouvoirs publics. Vendredi matin, une délégation composée d'une dizaine de représentants de la FDSEA et des JA du Rhône ont particulièrement visé la restauration collective qui relève de la responsabilité des administrations, après une visite mercredi 5 novembre au restaurant du lycée viticole de Bel Air à Saint-Jean-d'Ardières. Le rendez-vous était fixé en début de matinée au restaurant des services de l'Etat dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon. A l'occasion de cette visite surprise, ils ont pu échanger avec M. Muscat le responsable du restaurant sur la provenance des produits qui entrent dans la composition des repas et, comme l'a souligné Gérard Bazin, membre du bureau de la FDSEA, « *on nous demande de respecter de plus en plus de normes pour produire donc nous estimons pou-*



Les syndicalistes ont pu vérifier par eux-mêmes la **provenance** des produits utilisés.

*voir demander des comptes à l'administration, censée donner l'exemple* ». Une partie du groupe a même pu véri-

fier dans les chambres froides les dires du directeur du restaurant. Celui-ci a affirmé qu'environ les deux tiers des produits utilisés dans ses cuisines sont d'origine française. Il a aussi évoqué ses propres contraintes, notamment en matière de prix. Après ces discussions, le groupe est parti plutôt satisfait. Elise Michallet, au nom des JA, a souligné « *des efforts comparés à d'autres restaurants hors domicile* ». Et Vincent Pestre, secrétaire général de la FDSEA, a complété « *dans 80 % des cas, les deux tiers de produits français que nous réclamons sont bien loin d'être atteints. Sur la question du prix, nous interpellons les Pouvoirs publics car c'est de leur ressort de simplifier les réglementations et de nous permettre d'être compétitifs par rapport à nos voisins européens. Stop à la concurrence déloyale au sein de l'Union européenne !* ». ■

Emmanuelle Perrusset